AVRIL 2014 / AVRIL 2018 INTERMEDIARE

DE LA GESTION MUNICIPALE / VILLE DE SAINTE-ANNE



SOMMAIRE

>>> Le mot du maire	LA CITOYENNETÉ RENOUVELÉE
>>> Des indicateurs qui passent au vert p. 4	>>> Vie de la cité : sensibiliser et associer les habitants p. 14
UNE MAISON COMMUNALE MODERNISÉE	» Focus : conseil municipal des élèves p. 14
>>> Nouvelle organisation des services p. 6	Le grand témoin : Dispositif décodeur citoyen, de quoi s'agit-il ?p. 15
>> Focus : le bien-être au travailp. 6	>>> Faire c'est bien, savoir si ça marche
Déontologie et législation pour la commande publiquep. 7	c'est mieuxp. 16
>> Une structure informatique tournée vers l'avenir p. 8	UNE DYNAMIQUE ÉDUCATIVE CULTURELLE ET SPORTIVE
Le plan local d'urbanisme (plu) au service de la relance économique p. 9	» L'éducation une priorité forte p. 17
LE CITOYEN AU CŒUR DES DÉCISIONS	Le grand témoin : Valérie Hugues, 10ème adjointe au mairep. 18
>>> Ensemble, en toute sécurité p. 10	» La caisse des écoles se transforme
>>> Focus : Participation citoyenne !	en régie scolaire p. 19
des yeux en plus p. 11	>>> Les grands axes de la politique
>>> Le grand témoin : José Coco	culturelle de la ville p. 20
chef de la police municipale p. 11	Sainte-Anne ville culturelle : capitale du Gwo Kap. 21
>>> Un cadre de vie ancré dans le développement durable	
>>> Focus: impact du changement climatique :	Sainte-Anne ville animée, où l'on se " sporte " bien !
Sainte-Anne ville pilote p. 13	La politique sportive de Sainte-Anne : 3 questions à Mariette MANDRET p. 23

				-
Δ	CITOVEN	INFTE	PENOLIVE	LÉF

>>> Vie de la cité : sensibiliser et associer les habitants
>>> Focus : conseil municipal des élèves p. 14
>>> Le grand témoin : Dispositif décodeur citoyen, de quoi s'agit-il ?p. 15
>>> Faire c'est bien, savoir si ça marche c'est mieuxp. 16
UNE DYNAMIQUE ÉDUCATIVE CULTURELLE ET SPORTIVE
» L'éducation une priorité forte p. 17
Le grand témoin : Valérie Hugues, 10 ^{ème} adjointe au mairep. 18
La caisse des écoles se transforme en régie scolaire
Les grands axes de la politique culturelle de la ville
Sainte-Anne ville culturelle : capitale du Gwo Kap. 21
>>> Sainte-Anne ville animée, où l'on se " sporte " bien !
» La politique sportive de Sainte-Anne :

Directeur de la publication : Christian BAPTISTE Responsable de la rédaction : Valérie HUGUES Photos: Vydian Lamie Conception : Ville de Sainte-Anne Réalisation : CTOUTCOM Impression: Passion graphique

LE MOT **DU MAIRE**

En 2014, les Saintannais ont décidé, à une très large majorité, de changer d'ère. Après un peu plus de quatre années de mandature et fidèles à notre engagement de transparence, nous venons par ce bilan vous rendre compte de l'action municipale.

Depuis notre élection, nous avons dû entreprendre une véritable refondation de la gestion municipale. Nonobstant le lourd héritage et le contexte financier des plus contraint pour les collectivités territoriales nous nous sommes mis à la tâche afin de redresser la ville, de répondre aux urgences et de préparer l'avenir. C'est ainsi que pour l'essentiel, nos actions ont contribué à assainir la situation, à rattraper les retards structurels accumulés tout en servant au mieux chaque jour les Saintannais.

En effet, la refondation de la «Maison Sainte-Anne» passait par l'établissement de bases solides. Comme vous allez le découvrir dans ce document, désormais les budgets de la Ville de Sainte-Anne sont sincères. Ils respectent l'orthodoxie financière et comptable. En matière de commande publique, nous avons dû instaurer le respect des règles et principes qui régissent ce domaine. Notre administration est enfin sur les rails du 21ème siècle.

Conformément à nos engagements, nous avons fait de l'Éducation un axe fort de notre politique municipale, en concentrant nos efforts sur l'instauration d'une dynamique éducative au service des jeunes Saintannais. Notre conviction est que les problèmes qui touchent nos sociétés actuelles trouvent fondement dans le défaut d'éducation. Il faut alors que tous les acteurs contribuent à celle-ci, aux cotés des familles. C'est le rôle de notre collectivité.

Nos efforts ont également porté sur l'amélioration du cadre de vie, promis et attendu par nos conci-

Les axes majeurs de cette amélioration ont porté sur la mobilisation multipartenariale dans la production de sécurité : l'instillation du développement durable dans les politiques publiques ou encore, la proximité de l'action municipale qui se veut davantage participative.

Certes, tout n'est pas parfait, il reste encore beaucoup à faire et vos attentes sont nombreuses et légitimes. Mais notre volonté et notre énergie demeurent intactes. Nous travaillons pour continuer



à améliorer et à moderniser notre ville : la relance promise est devenue réalité. Je voudrais à cet égard remercier l'ensemble des élus du Conseil Municipal pour leur engagement. Je tiens également à remercier du travail accompli celles et ceux qui mettent en œuvre quotidiennement l'action municipale ; les collaborateurs qui ont compris notre volonté, notre projet, le sens de notre action. Je voudrais également saluer l'implication à nos côtés de toutes celles et tous ceux qui participent à la vie de la cité, membres associatifs ou professionnels, tous les acteurs de la vie locale, sociale, économique, culturelle et

Avec vous et pour vous, c'est fiers de nos valeurs humanistes et progressistes que nous donnons sens à l'action publique en créant les conditions de l'attractivité de la ville et de l'épanouissement de ses habitants. Dans cette perspective, c'est sous l'effet conjugué des politiques publiques que nous menons et de notre détermination, que notre ville retrouve la place qui est la sienne.

Aujourd'hui, comme demain, vous pouvez compter sur notre engagement pour entreprendre le futur et gagner avec vous.

Bonne lecture.

Christian BAPTISTE Le Maire

BILAN INTERMÉDIAIRE

DES INDICATEURS QUI PASSENT AU VERT

La rétrospective de l'évolution de la situation financière de la ville de Sainte-Anne depuis 2014 est incroyable.

Les premiers constats sont édifiants et le summum a été de constater qu'au budget primitif de 2014 de l'ancienne majorité, ne figure pas plus d'un mois de salaire, soit un déséquilibre de plus de 2 millions sur le seul chapitre 012 charges de personnel.

Devant une telle situation la seule réponse responsable a été de refaire ce budget pour tenir compte de la réalité. Celui-ci est établi et présenté au Conseil Municipal avec un déséquilibre de moins – 11 millions d'euros en 2015. Il est également présenté à la préfecture afin de manifester immédiatement la volonté de transparence du nouvel exécutif.

Deuxième semestre 2014, c'est le début d'une mandature plombée par un passé financier en réalité désastreux et occulte depuis 10 ans.

Ce qui était soupçonné est donc révélé ... Ce qu'il y avait à faire est enclenché ... Ce qu'il faut sacrifier est identifié Ce qui est incontournable est traité ...

Un endettement de 29 millions d'euros, ... Un déséquilibre budgétaire au BP 2015 de - 11 millions d'euros.

La situation financière héritée est désastreuse, ... on analyse... on rectifie, on corrige,

Le contre-la-montre commence ... et l'évolution depuis 3 ans de la situation est la suivante :

BAISSE DU DÉFICIT (REPORT + CORRECTION CRC)

	2015	2016	2017
RESULTAT FONCTIONNEMENT	972 983 ^{,37} €	1 822 367 ^{,72} €	767 065 ^{,35} €
RESULTAT INVESTISSEMENT	- 6 941 611 ^{,17} €	- 7 941 786 ^{,10} €	- 4 376 144 ^{,93} €
RESULTAT GLOBAL	- 5 968 627 ^{,80} €	- 6 119 418 ^{,38} €	- 3 609 079,58 €

BAISSE DE L'ENDETTEMENT

4

	2014	2015	2016	2017
EMPRUNTS	28 906 729 €	26 143 958 €	24 067 535 €	22 927 404 €

ENCOURS DE LA DETTE QUI BAISSE

	2014	2015	2016	2017	Evolution
SAINTE-ANNE	1076 €	1057 €	961 €	906 €	-5.72%
MOYENNE DE LA STRATE	1 100€	1100€	1 095€	1095 €	0%

Le ratio de dette par habitant est inférieur à la moyenne de la strate.

Comment cela a t'il été possible

- · Réorganisation des services
- · Maitrise des dépenses courantes
- Maitrise de la masse salariale
- Optimisation de la gestion fiscale
- · Optimisation des autres produits

Malgré cette situation difficile le montant des investissements réalisés sans accroître la dette a été de :

Investissements réalisés



Un budget maitrisé...



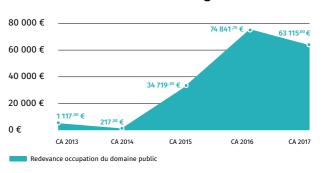
Capacité d'autofinancement

* Intégration de la caisse des écoles

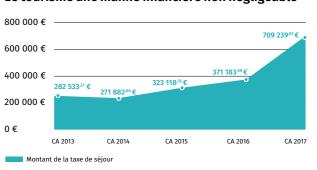
... en dépit de financements en nette diminution



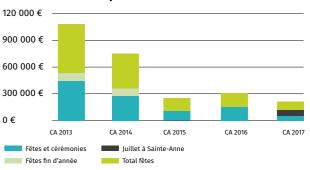
De substantielles ressources budgétaires



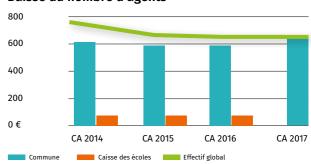
Le tourisme une manne financière non négligeable



Restriction des dépenses



Baisse du nombre d'agents



Que nous reste-t-il à faire ?:

- Effacer définitivement ce déséquilibre budgétaire avant la fin de mandature
- Investir sur le futur avec l'appui de nos partenaires financiers

BILAN INTERMÉDIAIRE

UNE MAISON COMMUNALE MODERNISÉE

NOUVELLE ORGANISATION DES SERVICES

Afin d'améliorer la qualité des liens entre les services municipaux et afin que tous les services travaillent mieux ensemble, la municipalité a choisi de mettre en place une organisation différente, moderne, privilégiant la transversalité. Dans le même temps il s'est agi de valoriser et de former le personnel, tout en maîtrisant la masse salariale de notre collectivité.

L'organisation nouvelle des services de la mairie de Sainte-Anne a été repensée en fonction des missions prévues dans le plan de mandat et des compétences des services. Par la réorganisation des services de la Commune en cinq « Pôles » (Ressources et stratégies/Technique/Proximité/Animation/Enfance et éducation), l'organisation de la collectivité ne suit plus une logique de « services » mais une logique de projet. Cela débouche sur un nouvel organigramme. Ainsi il existe désormais 55 services distincts placés sous 17 directions, pilotées par les 5 directions de Pôle. L'ensemble est coordonné par la Direction Générale des services.

Cette organisation est le fruit d'une période de réflexion des élus, puis d'interrogations et de consultations menées auprès des agents, dans le but d'identifier les actions et les priorités au sein de chacun des pôles. Il s'est agi de mettre la bonne personne à la bonne place. Cela est désormais régi par un règlement intérieur composé de 40 articles, qui permet d'informer les agents sur leurs droits et devoirs vis-à-vis de l'administration.

En plus de ce règlement, un comité technique commun à la ville et à la caisse des écoles a été mise en place, tout comme un CHSCT en adéquation avec la loi.

Des efforts notables, dans un contexte qui impose une maitrise des charges du personnel. C'est pour cela que de nombreux agents ont été transférés vers les services de la CARL (Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant), et qu'une diminution des agents

contractuels de droit privé a été opérée.

Des agents formés et valorisés

De nombreuses mesures ont été décidées depuis 2014 pour valoriser un personnel dont le travail souffrait pour certains d'absence de reconnaissance. Ainsi plus de 600 000 euros ont été dédiés aux avancements des agents suite aux avis de la commission administrative et paritaire (CAP). En parallèle, la collectivité a œuvré à l'avancement de grades et d'échelons en reconstituant des carrières ou en favorisant la promotion interne en fonction des aptitudes des agents.

Une mairie efficace se dote d'agents formés, c'est un leitmotiv pour la majorité en place. Cela se traduit par un taux de participation aux formations du CNFPT de 96% depuis 2014.

De plus, des formations continues ont été mises en place pour une quarantaine d'agents. Des formations internes ont été organisées pour faciliter la montée en compétence des agents. Certains ont aussi bénéficié de préparations aux concours et examens professionnels.

La volonté du Maire Christian Baptiste et de son équipe est de poursuivre d'ici à 2020 la modernisation des ressources humaines, promouvoir la qualité de vie et le bien-être au travail continuer à valoriser les compétences tout en poursuivant la maitrise des effectifs et de la masse salariale.

FOCUS



Le bien-être au travail : le mot de Lydia Malacquis Directrice des ressources humaines.

« Pour gagner en efficacité le maire a impulsé une nouvelle dynamique qui tient compte de la qualité du quotidien des agents au travail. Dans notre nouvel organigramme

nous avons d'ailleurs créé un service Prévention et sécurité au travail. Un gros travail de réaménagement des locaux, remplacement des équipements, achats de protection collectifs et individuels a été effectué...De plus, nous pouvons affirmer qu'un dialogue social de qualité trouve sa place chez nous, grâce notamment aux réunions ad hoc avec les représentants du personnel... il était aussi très important pour nous de développer la communication en interne... enfin outre divers séminaires en faveur des agents, nous avons signé une convention avec un sophrologue pour mieux appréhender les écueils pouvant exister dans le quotidien des agents et positiver ainsi leur implication au travail.»

LE GRAND TÉMOIN

Déontologie et Législation pour la commande publique : 3 questions à Sylvia Laptes, 7ème adjointe au maire.

La réforme en 2015 de la commande publique, exige une rigueur juridique et technique. L'équipe municipale l'a appréhendée de façon pragmatique, pédagogique et opérationnelle afin de sécuriser les marchés publics de la ville de Sainte-Anne.

1 Qu'avez vous mis en place pour éviter les contentieux ?

à notre arrivée aux affaires, nommée élue en charge de la commande publique j'ai constaté qu'il existait une

certaine opacité des procédures d'achat au sein des services.



« Un projet politique ambitieux ne peut être réalisé sans des services municipaux performants »

Deux chantiers prioritaires ont été menés simultanément :

- Mise en place d'un règlement intérieur de la commande publique (RI) qui formalise les règles internes de l'achat et des marchés publics. Le RI sécurise et harmonise les procédures mises en place pour l'ensemble des services. Il a été complété par l'adoption d'une charte de déontologie de la commande publique qui a pour vocation de responsabiliser et de sensibiliser sur les risques de contentieux, notamment en matières pénale et disciplinaire, les différents acteurs (élus et agents) intervenant dans le processus de la commande publique. Délibérations prises lors du conseil municipal des 29 avril 2015 et 19 octobre 2016 pour tenir compte de la réforme du code des marchés publics.
- Rénovation de l'organigramme des services. L'objectif est de donner à l'achat une place à part entière par la création d'un véritable service dédié à la commande publique au sein d'une direction juridique et de la commande publique. En effet, il y a lieu de préserver le caractère éminemment juridique du contrôle qui

doit s'opérer sur les procédures d'achat, notamment par l'amélioration de la qualité des marchés publics et par la rédaction de clauses plus adaptées à nos besoins.

Comment s'opèrent désormais les «achats»?

La politique achat de la collectivité se définit et s'exerce au sein du Service de la Commande Publique (SCP). Il garantit la mutualisation et la globalisation des d'achats de la ville.

De par sa fonction support, le SCP aide les directions opérationnelles à :

- Définir et suivre leurs politiques de consommation
- Assurer le suivi des procédures et la sécurisation juridique des marchés
- Fournir aux services des marchés de qualité dans le respect des délais, en veillant au meilleur rapport qualité / prix
- Accompagner les directions opérationnelles dans l'utilisation et l'exécution des marchés conclus en s'inscrivant dans une démarche de travail collaboratif

Par ailleurs, des fiches de consultation validées selon un circuit hiérarchique de signature sont établies en interne afin d'assurer une traçabilité des achats.

3 Le personnel prend-il la mesure de ces changements ?

Oui, et à cet effet, un réseau interne de référents-achats a été constitué par la désignation au sein des services gestionnaires des personnes ressources qui travaillent en collaboration directe avec le service de la commande publique.

À ce titre, les référents qu'il s'agisse de directeurs, de responsables de services ou d'assistants désignés ont bénéficié d'une formation interne de 3 jours afin de les sensibiliser au droit et à la pratique de la commande publique.

Au cours de ces différentes sessions de formation, l'accent a été mis sur l'application des règles d'organisation interne de l'achat public spécifiques à la ville de Sainte-Anne au regard de notre RI.

Le service commande publique réunit l'ensemble des référents-achats en séance plénière au moins une fois par mois afin d'échanger sur les modalités de mise en œuvre de ces nouvelles règles et de rechercher des solutions sur leur amélioration constante.

Les travaux de chacune de ces séances plénières font l'objet d'un compte-rendu qui est transmis à l'ensemble des référents ainsi qu'aux directeurs afin de garantir le même niveau d'information à l'ensemble des acteurs de la commande publique.



LE GRAND TÉMOIN



Une structure informatique tournée vers l'avenir. L'interview! Olivier Zamord directeur des systèmes d'informations.

1 Comment l'infrastructure informatique de la mairie a-t-elle évolué depuis 2014 ?

La montée des besoins numériques depuis 2014 a eu comme impact une augmentation des volumes des données et le développement d'un nouveau écosystème informatique le « cloud » .

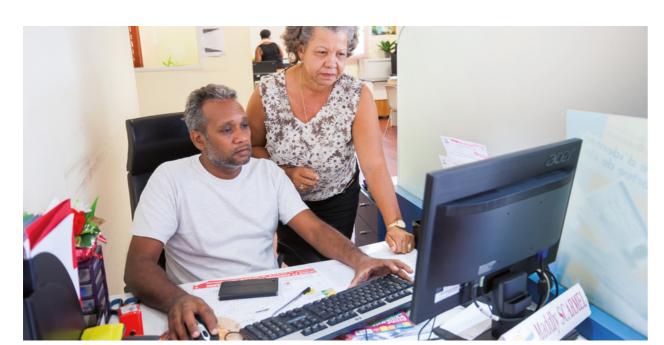
C'est ainsi que la collectivité a revu son infrastructure informatique en améliorant et en intégrant de nouveaux outils, tel que le site web de la collectivité www.ville-sainteanne.fr, qui est couplé à un portail d'e-administration permettant d'effectuer les demandes d'actes d'état civil. Il était aussi primordial de faire évoluer la plateforme de virtualisation, cœur du système d'information de la ville. Aujourd'hui nous nous préparons à sa seconde évolution afin de doubler la capacité en ressource informatique tant en stockage des données qu'en déploiement des serveurs, éléments vitaux pour la mise en place et l'hébergement de nouvelles applications.

2 Pourquoi est-ce important de moderniser de tels outils ?

Il faut moderniser pour gagner en efficacité. L'actuelle équipe municipale a bien compris ces enjeux et c'est pour cela que nous abordons une nouvelle manière de travailler et de partager les informations. Ainsi notre nouvelle messagerie collaborative permet aujourd'hui de palier les contraintes et limitations de l'ancienne version.

3 Quels sont les objectifs visés d'ici à 2020 ?

À l'heure du très haut débit, pour lequel Sainte-Anne n'est pas en reste, il s'agira pour nous d'améliorer notre connectivité avec les applications prévues via le Cloud. Et cela au bénéfice des services et in fine de la population.



>> PLAN LOCAL D'URBANISME

Le plan local d'urbanisme (PLU) est un document stratégique et réglementaire qui répond aux enjeux du territoire et construit un projet d'aménagement et de développement respectueux de l'environnement. Notre territoire de la ville de Sainte-Anne n'avait jamais fait l'objet d'une analyse aussi approfondie de ses forces, ses faiblesses et surtout de ses atouts pour un développement harmonieux.

Dès 2014, La nouvelle équipe municipale prend à bras le corps ce dossier en élaborant son projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et en investiguant le territoire pour étudier les diverses doléances des nombreux saintannais désireux de réaliser leurs projets sur le territoire. Cependant, Le conseil municipal en date du 9 mars 2016 a dû rectifier la délibération municipale du 24 novembre 2004 prescrivant l'élaboration du plan local d'urbanisme afin de préciser les objectifs poursuivis par le PLU ainsi que les modalités de concertation conformément aux articles L.123-6, L.123-19 et L.300-2 du code de l'urbanisme.

Ces objectifs par la ville de Sainte-Anne sont :

- 1. mettre en œuvre le développement durable
- 2. réussir une véritable mixité urbaine
- enclencher une véritable dynamique de renouvellement urbain
- 4. utiliser de façon économe et équilibrée le territoire. Aussi, il était important de préciser le contexte réglementaire fixé par la loi et les objectifs notamment environnementaux devant être atteints. De ce fait, le PLU n'est pas comme le POS, une affaire de déclassement mais:
- c'est le projet de développement pour les dix ou quinze années à venir
- · c'est un projet d'intérêt général
- c'est un document réglementaire qui gère le droit du sol
- c'est un document élaboré en concertation avec la population et les personnes publiques associées (PPA) Il est important de le souligner, Le PLU, n'est pas :
- · une distribution de droits à construire
- · la somme des intérêts particuliers
- uniquement focalisé sur les zones construites ou urbanisées, il concerne l'ensemble du territoire y compris les espaces agricoles et les espaces naturels

Le conseil municipal en date du 17 février 2018 a arrêté le projet de PLU avec ces pièces constitutives :

- 1. Diagnostic révélant les valeurs, les contraintes, les dysfonctionnements
- Diagnostic territorial

- État Initial de l'environnement
- 2. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). C'est l'Expression des objectifs de la commune pour les années à venir (court et moyen terme).
- 3. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). C'est l'Expression du projet sur des théma-



Lucien Galvani, 2ème adioint au maire

tiques définies (aménagement, déplacements...) ou sur des secteurs à enjeux.

- 4. La traduction réglementaire
- · Documents graphiques (zonage)
- Règlement

Avis défavorable de la CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers)

Lors de sa séance en date du 26 avril 2018, la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers émet un avis défavorable à l'unanimité sur le projet de PLU de la ville de Sainte-Anne pour les principaux motifs suivants :

- 388 ha de zones « NC* » déclassés en faveur du « U** » et notamment en « UG*** », participant à la poursuite du mitage des terres agricoles et naturelles ;
- la création de 11 STECAL (Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitée) totalisant une surface importante de 135,5 ha, avec des caractéristiques très éloignées des critères de la CDPENAF.

En somme, le bilan du PLU de Sainte-Anne est favorable aux zones naturelles et agricoles avec 418 ha supplémentaires gagnés par ces espaces verts à protéger. Cependant, les commissaires de la CDPENAF et notamment, les représentants de l'État considèrent que la prise en compte des constructions illicites en zone agricole constitue soit une prime à l'infraction soit un encouragement à la poursuite du mitage des terres agricoles. Dès lors, il appartient aux élus de reconsidérer le document graphique qui traduit règlementairement, le projet de développement communal. Il s'agira de réduire les surfaces prises en compte dans les secteurs agricoles urbanisés sans autorisation d'urbanisme. Cette opération a fait l'objet de deux séances de travail en date du 15 et du 16 mai 2018.

^{*}NC = Non Constructible (zone agricole)

^{**}U = Urbaine

^{**}UG = Urbaine Générale

LE CITOYEN AU CŒUR DES DÉCISIONS

> ENSEMBLE, EN TOUTE SÉCURITÉ

Depuis 2014, la Direction de la sécurité et de la protection municipale s'appuie sur la proximité, et la médiation pour garantir la sécurité de la population. Son rôle actif au sein du conseil local de prévention de la délinquance et son étroite collaboration avec la gendarmerie nationale, œuvrent, avec des résultats probants, à proscrire le sentiment d'insécurité sur le territoire.

L'exercice de la gestion municipale impose la protection des biens et des personnes. Cela passe par la surveillance, le maintien de l'ordre et de la salubrité de la voie publique. Sous l'impulsion de l'équipe municipale les agents œuvrent chaque jours à une surveillance générale du territoire. Ainsi, face à l'augmentation des violences liées à des problèmes familiaux, des vols simples et des incivilités les réponses des services municipaux ont été: prévention, accompagnement et rappels à l'ordre systématiques.

Des services qui ne chôment pas

Depuis 2014, les services municipaux ont enregistrés 1198 dépôts de mains courantes relatifs aux conflits de voisinages, conflits familiaux, dégradations de bien et autres incivilités. Cela a nécessité 2451 interventions. Au-delà de ces actions, il faut aussi retenir les chiffres éloquents des patrouilles pédestres (4900) des patrouilles générales accompagnées de contrôle des stationnements (4920), l'occasion de souligner les actions communes à la gendarmerie et à la police municipale (46).

Prévention de la Jeunesse

Prévoir une jeunesse citoyenne pour garantir le mieux vivre de demain est une volonté du Maire de Sainte-Anne et de son équipe. Dans le contexte d'une violence exacerbée qui touche particulièrement la jeunesse de Guadeloupe nous avons multiplié les opérations de sécurisation des écoles (2970) et des collèges (1800). À cela il convient d'ajouter les services d'ordre mis en place lors de manifestations culturelles ou sportives (625).

Conclusion : En matière d'incivilités et de délinguance on ne peut jamais se satisfaire de chiffres toujours trop élevés. Convaincus de l'efficacité de la prévention et de la proximité, le maire, son équipe en collaboration avec les services, se projettent sur différentes idées qui doivent permettre d'améliorer la sécurité des biens et des personnes sur le territoire de la commune de Sainte-Anne. Ainsi, a vu le jour une Brigade VTT pour favoriser le lien avec la population et garantir une réactivité plus importante en cas de besoin. Un hôtel de police pourrait aussi trouver toute sa place dans une ville à vocation touristique comme la nôtre. Enfin la collaboration gendarmerie/police municipale mise en place dès 2015 et qui se renforce depuis, reste une priorité de l'équipe municipale. De plus, dans le cadre du partenariat avec la CARL, la ville sera progressivement équipée de caméras de surveillance au cours de l'année 2018.





«Participation citoyenne!» Des yeux en plus.

Il n'y a pas si longtemps, les rapports de bons voisinages sur notre archipel étaient un des piliers de la vie de nos quartiers. Sur le principe des « Cours » ou « lakou », les voisins partageaient des temps de vie dans des espaces privés communs, lieux d'éducation, de partage, d'entraide.

C'est un peu ce principe qui est repris dans le dispositif de « participation citoyenne », cette fois ci pour contribuer à la lutte contre les cambriolages.

Ainsi, notre belle commune a connu un développement de zones résidentielles très attractives, surtout pour les cambrioleurs. Pour lutter contre ce phénomène, la ville de Sainte-Anne a mis en œuvre le dispositif de «participation citoyenne». Concrètement, des voisins volontaires résidant un même quartier se font connaitre auprès du maire pour instaurer le dispositif dans leur quartier. Ainsi, à l'issue d'une petite formation et quelques formalités, une convention est signée entre le Commandement de la gendarmerie, l'État et la ville pour ériger le dispositif au sein du quartier.

Les voisins membres se chargent d'assurer un relais d'information entre les forces de l'ordre et les résidents de leur quartiers, notamment sur les bonnes pratiques en cas de départ prolongé, ou de départ en vacances. Ils sont les contacts privilégiés des forces de l'ordre et facilitent le dialogue entre les acteurs de la sécurité et les résidents

C'est une façon de se mobiliser pour dire non aux cambriolages dans son quartier. Une signalétique est installée dans le périmètre du quartier, et des actions de veille, comme des diagnostics en marchant peuvent être réalisés dans les quartiers concernés par cette action de démocratie participative

Après le Helleux, deux autres quartiers sont sur le point de contractualiser au dispositif; qui conformément à la volonté du Maire et de son équipe; doit s'étendre sur l'ensemble du territoire de Sainte-Anne.

LE GRAND TÉMOIN

José Coco chef de police municipale

 Depuis 2015 vous avez renforcé votre collaboration avec la gendarmerie, pouvez-vous nous dire comme cela se passe?



Notre collaboration avec la gendarmerie s'est nettement améliorée, elle se concrétise par la multiplication de patrouilles mixtes, par notre association aux opérations de contrôle routier et de lutte contre la délinquance. Nous nous rencontrons régulièrement pour des échanges d'informations.

Pour vos missions, vous avez réclamé des moyens humains et matériels, qu'en est-il?

Effectivement nous avons réclamé des moyens humains et matériels, car les policiers sont très sollicités s'agissant d'une ville avec une population de plus de 25 000 habitants et s'étalant sur un territoire de 80,29 km². Sachant que le ratio est de 1 policier pour 1000 habitants, nous devrions être 25 agents, or nous ne sommes que 14. Conscients des difficultés financières que rencontre la collectivité, nous nous organisons néanmoins pour offrir aux saintannais et aux visiteurs, un service de qualité.

3 L'armement des policiers était pour vous une priorité, vous vous réjouissez que cela soit aujourd'hui chose faite?

Oui! La procédure est en cours et c'est une bonne chose. L'armement s'avère être une nécessité, car dans le cadre de la convention de coordination signée, nous sommes amenés à intervenir régulièrement avec les gendarmes. Le problème qui se pose, c'est que n'étant pas armés nous sommes pour eux plus une charge qu'un renfort. De plus, les acteurs économiques souhaitant rester ouverts un peu plus tard le soir (22-23h) en toute sécurité, l'extension de notre présence jusqu'à une certaine heure de la nuit à moyen terme s'avère impérative, d'où l'utilité de moyens de protection et de défense.

BILAN INTERMÉDIAIRE

> UN CADRE DE VIE ANCRÉ DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La mandature de l'équipe élue en 2014 a été placée sous le signe du développement durable de la commune. Pour preuve en octobre 2014 a été créée la Direction de l'environnement et du cadre de vie qui regroupe aujourd'hui pas moins de 60 agents. Mais Sainte-Anne va plus loin dans ce domaine, et se positionne comme, « une commune phare » de la Guadeloupe, en matière de transition énergétique écologique et environnementale.

Depuis le début de la mandature les équipes réunies autour de Christian Baptiste ont multiplié les actions en faveur d'un cadre de vie axé sur le développement durable. Parmi elles, certaines ont été largement médiatisées. Ainsi en 2016 un programme de 14 actions a été présenté au Ministère de l'environnement de l'énergie et de la mer, dans le cadre de l'appel à projets « Territoires à énergies positives pour la croissance verte» (TEPCV). Une présentation qui débouchait en 2017 sur l'obtention du label TEPCV pour 2 actions ciblées : l'achat de véhicules électriques rechargés via des bornes solaires et la rénovation d'une partie de l'éclairage public du centre-bourg.

Sainte-Anne cumule les « bons points », puisque cette même année, elle devient la seule commune du département à obtenir le Label « coin nature » pour la création de trois jardins pédagogiques pilotes. Une opération qui vise à sensibiliser les scolaires au développement durable.

Consciente de la richesse de son territoire et de l'intérêt de sa préservation, l'équipe municipale va signer plusieurs conventions en vue d'une maitrise des effets du changement climatique. En 2015, elle signe avec le conservatoire du littoral, pour Bois-Jolan et l'Anse à Saints, une convention concernant la gestion du caractère naturel de ces sites.

Une autre convention est signée en 2016 avec la DEAL pour les autres zones littorales de la commune telles que la plage du bourg ou encore l'Anse du Bellay, afin que la ville puisse gérer et donc maîtriser les activités commerciales de ces plages. Pour toutes ces zones et en collaboration avec la CARL des chantiers de ramassages de sargasses ont été mis en place.

La volonté de faire de Sainte-Anne une commune exemplaire en matière de propreté et de développement durable trouve sa traduction dans l'effort mis en place depuis 2014 sur l'opération « Pâques plage propre à Bois Jolan ». L'ARS, la DEAL le SYVADE saluent largement ces initiatives en s'associant régulièrement aux opérations pilotées par la Ville. Les ambassadeurs de prévention communaux sont régulièrement à l'œuvre et les médias locaux évoquent souvent l'expertise de Sainte-Anne en la matière. Un chiffre éloquent illustre cet axe de travail, pas moins de 800 manifestations ont été pilotées ou accompagnées par la Direction de l'environnement et du cadre de vie de Sainte-Anne entre 2014 et 2017.







Impact du changement climatique : Sainte-Anne Ville pilote !

Reconnue pour son engagement sur les questions liées à la lutte contre les phénomènes liés au changement climatique, Sainte-Anne a été choisie comme « ville pilote » du projet C3AF (Changement climatique et conséquences dans les Antilles Françaises).

Ce projet, financé par le programme FEDER Guadeloupe, est porté par l'Université des Antilles et implique également le Bureau de Recherche Géologique et Minières ainsi que la Direction inter-régionale Antilles-Guyane de Météo-France. Le projet a pour objectifs la modélisation, la compréhension, la prévention, la réduction d'impact des risques naturels (ouragans, surcotes cycloniques, tsunamis...) et des épisodes cataclysmiques résultants des changements climatiques globaux (...), ainsi que l'information et la sensibilisation des décideurs et du public sur ces questions dans les Antilles françaises.

Action immédiate engagée par le C3AF à Sainte-Anne :

Enquête préalable auprès de la population pour établir un état des représentations du changement climatique et ainsi adapter la communication aux attentes réelles de l'ensemble de la population.

Actions spécifiques qui seront menées à Sainte-Anne :

- diagnostic du bâti dans les zones à forts aléas pour connaitre la vulnérabilité structurelle des bâtiments d'habitation et donc la vulnérabilité humaine face aux aléas
- attention particulière quant au phénomène d'érosion de la plage en lien avec le suivi fait par le BRGM de manière indépendante
- information des élus quant aux différents volets du changement climatique et sur l'état d'avancement de l'étude spécifiquement sur la zone de Sainte-Anne.
- information des scolaires concernant le phénomène du changement climatique.

LA CITOYENNETÉ RENOUVELÉE

> VIE DE LA CITÉ : SENSIBILISER ET ASSOCIER LES HABITANTS

Œuvrer pour la commune c'est œuvrer avec ses habitants. Ce credo, l'équipe municipale l'applique dans toutes les démarches engagées en faveur des saintannais. La Direction de la vie des quartiers mise en place par l'équipe dirigée par Christian Baptiste illustre parfaitement le lien recréé entre la population et la mairie.

Ils sont 20! 20 agents qui travaillent au quotidien depuis mars 2017 dans une nouvelle organisation qui comprend 3 services: La vie associative, l'animation sociale et la démocratie locale. Et sur le territoire l'œuvre de ces agents se traduit par de nombreuses actions concrètes. Outre une assiduité des élus au conseil des quartiers, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance a été mis en place à Sainte-Anne. Il s'accompagne du dispositif participation citoyenne qui a été déployé sur le territoire de la commune.

La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement. Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Conseil municipal des élèves!

Devenir Citoyen! C'est le message adressé par la commune aux scolaires de Sainte-Anne à travers la mise en place du Conseil Municipal des élèves présidé par le maire de la Ville de Sainte-Anne, Christian Baptiste. Il comprend 34 représentants élus à parité filles/garçons. Les enfants du cycle 3 issus des 7 écoles élémentaires de la ville se prêtent ainsi à l'exercice démocratique et accomplissent leur devoir de « petit » citoyen. Pour le Maire, ce CME « vise à faire découvrir, aux enfants, la vie politique locale, en leur permettant d'être force de propositions et d'émettre leurs opinions ».

Deux fois par an, les jeunes conseillers élus pour deux ans se réunissent pour travailler ensemble sur trois thématiques:



- l'écocitoyenneté
- · l'environnement de l'école
- le harcèlement à l'école

Ces jeunes conseillers ont récemment visité le Conseil Départemental. Ils représentent en outre les élèves de Sainte-Anne lors des manifestations de la commune.



LE GRAND TÉMOIN

Dispositif décodeur citoyen, de quoi s'agit-il? Yann Ceranton Directeur de la Vie des Quartiers nous l'explique: Les décodeurs citoyens: halte à la désinformation

« La France, pays des droits de l'Homme, est aussi tristement connue pour la complexité de son maquis administratif. Enchevêtrement de compétences, multiplication des procédures, tout le monde se perd dans les labyrinthes du système administratif français.

Les collectivités territoriales, comme la commune par exemple, disposent de compétences définies par la loi, quand cette complexité française peut laisser fantasmer des compétences à la ville qui ne sont pas les signnes!

De plus, avec la rapidité de circulation de l'information via les réseaux sociaux, la société a vu émerger les « fake news », c'est-à-dire des informations non vérifiées qui

peuvent avoir une influence sur l'opinion publique voir induire en erreur sur des décisions importantes : fausse information sur les grèves, faux projets de loi... les « fake » se développent sur les réseaux sociaux .

C'est pour lutter contre cette désinformation que la ville a mis en place les « décodeurs citoyens »: ainsi, une à deux fois par mois, des rendez-vous sont organisés autour de thématiques d'actualités qui font débat : l'administration locale, les enjeux du territoire... professionnels, scientifiques, élus administratifs, personnalités qualifiées et population se rencontrent pour décoder le vrai du faux... et créer des « citoyens décodeurs », qui à leur tour pourront éclairer leurs proches. »





LE GRAND TÉMOIN

Faire c'est bien, savoir si ça marche c'est mieux!

Communication Interne

La proximité est une priorité de l'action municipale qui n'hésite pas à consolider le lien entre la mairie, ses services et la population de Sainte-Anne. Pour Christian Baptiste et son équipe il ne s'agit pas simplement de faire, mais surtout de bien faire. Ainsi un service dédié à l'évaluation des politiques publiques donne la possibilité aux citoyens de donner leurs avis sur les opérations menées sur le territoire de leur commune. Il s'agit de la Direction de la Performance, de la Prospective, de la

Yvan Galvani, Directeur de la Performance, de la Prospective et de la Communication interne, nous en parle.

1 Comment est organisé ce service ?

Placé sous l'égide du Directeur général des services, notre bureau est composé aujourd'hui d'un Directeur, d'une responsable du conseil de gestion et de deux collaboratrices.

2 Comment procède-t-il pour collecter l'avis de la population ?

Le plus souvent nous procédons en interne, Cependant, dans certains cas, nous nous appuyons sur un prestataire extérieur. Le choix d'internaliser ou d'externaliser un projet d'évaluation est dicté notamment par trois enjeux majeurs :

- L'intérêt d'un regard extérieur qui pourrait garantir la neutralité de la réflexion
- Le besoin de compétences spécifiques,
- Les moyens humains et techniques à mobiliser.

Dans le cas d'une externalisation, le bureau d'étude est choisi, en respectant les règles liées à la commande publique.

3 Comment est ensuite appréhendé ce qui résulte des consultations ? Objectifs et finalités de l'évaluation des politiques publiques

L'évaluation ne s'arrête pas à la collecte de données. Celles-ci, sont ensuite analysées au regard de certains critères (efficacité, efficience, pertinence,...). Cette analyse permet d'objectiver le point de vue des différentes parties prenantes (habitants, usagers, opérateurs, décideurs), et ensuite de faire des préconisations, pour améliorer, consolider la politique publique. Et dans certains cas, arrêter un dispositif.

L'évaluation des politiques publiques a très clairement pour objectif de placer l'usager des services publics au cœur des décisions. Elle permet d'alimenter le débat citoyen, de fournir une feuille de route aux décideurs. Elle constitue une fonction d'aide à la décision pour l'autorité.



UNE DYNAMIQUE ÉDUCATIVE CULTURELLE ET SPORTIVE

> L'EDUCATION UNE PRIORITE FORTE DONNER UNE CHANCE À TOUS DE RÉUSSIR.

L'action, l'engagement dès la petite enfance!

Chaque enfant de Sainte-Anne doit pouvoir apprendre dans de bonnes conditions, mais aussi grandir, s'épanouir, découvrir, agir dans sa ville. Pour atteindre cet objectif, la ville a fait de la réussite éducative sa priorité. Cela commence dès le plus jeune âge, à travers le service multi-accueil petite enfance.

Placé sous l'égide de la Direction de la petite enfance, ce service accueille chaque jour près de 90 enfants. Il s'agit d'offrir, aux très jeunes enfants, une prestation d'accueil de qualité, basée sur un accompagnement des parents avec les professionnels qui œuvrent dans cette structure. Placé au cœur du dispositif, le parent participe aux réunions de bilan et se doit d'être force de proposition pour l'éveil de son enfant. La cohésion de l'équipe du service multi-accueil, trouve sa traduction dans des rencontres hebdomadaires qui permettent la mise en place et l'évaluation des projets éducatifs proposés.

En outre un psychologue intervient 2 fois par mois pour une observation fine du développement des enfants. Au sein de cette structure, les enfants bénéficient d'ateliers qui favorisent leur développement.

Ainsi des spectacles au carnaval en passant par diverses actions éducatives, les enfants développent leurs capacités motrices et de réflexion. L'équipe municipale entend pérenniser cette structure pour le bien vivre des petits saintannais. C'est un engagement qui fait force quand on sait qu'il n'y a pratiquement plus de structure municipale, du genre, en Guadeloupe.

Favoriser la réussite éducative.

C'est un des gros chantiers de l'équipe municipale. Avec un peu plus de 2000 élèves scolarisés chaque année à Sainte-Anne, l'enfant est placé au cœur du projet éducatif de territoire (PEDT). La satisfaction de ses besoins élémentaires en milieu scolaire, est le préalable de toute action de réussite éducative. Depuis 2014 plus de 3 millions d'euros de gros travaux ont été réalisés dans les écoles : préau, revêtements, isolation, étanchéité, électricité ... La Ville de Sainte-Anne soutient ainsi le développement personnel de l'enfant et mobilise pour cela pas moins d'une centaine d'agents.

Une quarantaine d'ATSEM, plus de cinquante agents techniques et une douzaine d'adjoints d'animation œuvrent quotidiennement dans les établissements scolaires de la commune. C'est la Direction de l'éducation qui pilote ces équipes. Le service assure l'organisation du « Temps d'activités périscolaires » (TAP) et



la prise en charge des enfants à la pause méridienne. Le bon travail des équipes, notamment par la mise en place des TAP a permis une amélioration de l'attractivité des écoles de la commune. Certaines ont vu une augmentation substantielle de leurs effectifs... Notamment dans les écoles maternelles, comme à Bel-Etang avec la création d'une classe de TPS depuis 2017, Modette ou encore Deshauteurs et Richeplaine.

Les Temps d'Activités Périscolaires mobilisent 18 associations qui proposent aux enfants des animations en lien avec le projet éducatif de territoire. Des activités ludiques qui ont permis à plus de 700 élèves d'accéder à des pratiques culturelles, artistiques et sportives.

... Avec les parents!

Notre action a été aussi de mettre en œuvre une véritable coopération d'une part avec les directeurs, directrices et d'autre part avec les représentants de parents d'élèves en instituant des réunions régulières durant l'année scolaire. Enfin, la coéducation se concrétise lors de la mise en place du comité de pilotage chargé d'appliquer les réformes successives des rythmes scolaires

L'école demain!

La mandature qui engage l'équipe municipale depuis 2014 nécessite une vision du développement scolaire de la commune. Pour cela, la politique éducative a été évaluée lors du premier trimestre 2018 et les résultats nous conduisent à améliorer l'attractivité et l'environnement des écoles, poursuivre l'équipement numérique à l'école et se doter d'un portail famille pour que la communauté scolaire de Sainte-Anne entre dans l'ère de la e-admi-

Les chantiers qui s'imposent vont concentrer le savoir-faire et la volonté de la Direction de l'éducation pour les prochaines années. Il s'agira entre autres d'aménager les cours de récréations avec des jeux, des espaces ombragés, afin notamment d'améliorer la pause méridienne.

Le plan séisme a été déclenché en vue de poursuivre la mise en sécurité des locaux scolaires à travers la réalisation de diagnostics sismiques, qui sont en cours.

Les conclusions de ces études fourniront à l'équipe municipale les éléments nécessaires à une réflexion globale pour la construction, le confortement ou re-construction des cités scolaires de la commune.



> LA CAISSE DES ÉCOLES SE TRANSFORME EN RÉGIE SCOLAIRE

Le mot de Marie-Anièce Manne 13ème adjointe au maire.

« À notre arrivée à la tête de la municipalité nous avons pris le temps de comprendre la situation catastrophique dans laquelle se trouvait la caisse des écoles... Des inspections négatives aux plaintes au Procureur de la République en passant par les pannes d'un matériel devenu trop vieux... nous avons hérité d'une situation de crise qu'il a fallu vite résorber. »

Une équipe au travail pour des réponses efficaces.

Le constat accablant de la situation, nous a motivé à prendre des décisions. C'est ainsi que nous avons décidé de municipaliser ce service qui est désormais une régie. Cette stratégie nous a donné la possibilité de réaliser des économies d'échelle et d'optimiser la ressource.... à partir de là, nous avons réalisé un diagnostic de la production et de la distribution des repas de la caisse des écoles, travaillé sur l'unité de production et investi dans l'équipement et notamment remplacé les véhicules de livraison. »

Un personnel à la hauteur de la tâche.

Pour atteindre ses objectifs, l'équipe municipale a favorisé la mutualisation des compétences. La mission confié à cette régie : veiller à fournir une restauration de qualité à tous les convives et promotionner les activités de la régie scolaire pour fidéliser la clientèle et

« Nous savons que la restauration collective est très

Les agents sont soumis à des risques spécifiques et des nuisances multiples. C'est à ce titre que nous avons mis en place un dispositif de formation pour l'ensemble du personnel afin de protéger la santé des consommateurs...Cela s'est traduit par l'installation de modules de formation ciblés sur la production, et la distribution. Nous avons de plus réorganisé le service (organigramme désignation de responsable et de référents) pour optimiser les compétences de chacun »

Le travail du service de la régie scolaire est colossal et il était prioritaire pour Christian Baptiste et son équipe de tout réorganiser pour le bien des usagers saintannais et notamment des élèves. Ce service gère la restauration et le ramassage scolaire du premier et du second degré. 65% des enfants du primaire, 25% des collégiens et 16% des lycéens fréquentent la cantine. En outre le service a d'autres activités telles que le portage à domicile, ou encore la restauration de l'EHPAD. Le maire et son conseil municipal ont consacré jusqu'ici pas moins de 335 686.57 € pour l'achat de matériels et de mobiliers, mais aussi pour des travaux d'agencement plus que nécessaires.

LE GRAND TÉMOIN

Valérie Hugues 10^{ème} adjointe au Maire.

« Lors de ma première visite avec Monsieur le Maire de nos écoles en mai 2014, j'ai compris tout de suite qu'il faudrait relever un immense challenge : toilettes insalubres, cours dangereuses, bâtiments délabrés...Au manque de matériel pédagogique s'ajoutait aussi une crise de confiance entre la municipalité, les parents d'élèves et le personnel enseignant des écoles.

Aujourd'hui, je peux être en partie satisfaite de l'immense travail qui a été accompli : rénovation, amélioration du cadre de vie des élèves, planification de rencontre avec les parents d'élèves et le directeur/directrice, dotation fixe et transparente chaque année, sorties pédagogiques et natation assurées.

Mais le plus positif finalement c'est la coopération entre le service éducation, et les autres acteurs en lien avec l'éducation qui est maintenant une réalité à Sainte-Anne. Notre chantier le plus récent, l'évaluation de la politique éducative de la ville nous permet à présent de poursuivre nos travaux dans des directions bien ciblées. L'amélioration de la pause méridienne est une nécessité, la différenciation par école est une nouvelle façon d'appréhender les choses et le renforcement de la co éducation en faisant intervenir nos agents, les parents, les associations, et aussi les élèves sur des projets com-

Cependant le travail n'est pas fini et il est hors de question de se satisfaire trop vite. Il nous reste un défi sur l'équipement numérique des écoles qui a déjà commencé avec des appels à projets mais qui doit davantage se développer. Un deuxième chantier nous attend c'est celui du plan séisme : les premières études in situ sont en cours sur certains bâtiments scolaires et leurs conclusions nous permettront d'établir une programmation pluriannuelle de reconstruction. Enfin, la prise en compte du cadre de vie dans les écoles doit donner lieu à un véritable plan : réflexion sur le bruit, sur la réduction de la chaleur dans certains bâtiments. sur les espaces de détente pour les élèves mais aussi pour nos agents et les professeurs. Nos écoles doivent devenir des temples du savoir et du bien vivre ensemble. Investir dans les écoles et l'Education aujourd'hui, c'est s'assurer d'un futur meilleur. »

BILAN INTERMÉDIAIRE

18

LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE CULTURELLE

En 2014, l'équipe municipale dans le cadre de l'élaboration de son projet politique, s'est dotée d'un plan stratégique. Les arts, la culture et le patrimoine constituent l'un des axes prioritaires d'intervention, avec un objectif : contribuer au rayonnement et à l'attractivité de la ville de Sainte-Anne. Marie-Chantal Francillette, Directrice du Pôle Animation, nous en dit plus.

Afin de répondre à ses grands enjeux, la municipalité est accompagnée en cela par un partenaire incontournable, la Communauté d'Agglomération la Riviéra du Levant qui regroupe les villes du Gosier, de Sainte-Anne, de Saint-François et de la Désirade.

L'équipe municipale a défini des objectifs qui constituent les axes prioritaires de sa politique culturelle : recherche de nouveaux publics, en accordant une priorité aux jeunes, élargissement des pratiques culturelles dans un souci de cohésion sociale, réelle irrigation culturelle du territoire, collaboration avec l'ensemble des institutions et associations culturelles du territoire. contribution active au rayonnement et à l'attractivité du territoire, soutien à la création et la diffusion. Ces axes d'intervention sont au nombre de 4.

Axe 1 - Faire de Sainte-Anne un haut lieu d'événements culturels

En se dotant d'équipements adéquats, en concevant des évènements à fort rayonnement culturel et touristique et en mettant en valeur les personnalités artistiques du territoire.

Axe 2 - Préserver et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel

Cela passe par la collecte, la conservation et la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel, tout en favorisant la création de modules de formation et d'information dans le domaine patrimonial et historique.

Axe 3 - Soutenir les pratiques artistiques et favoriser leur plein développement

Il s'agit de favoriser l'accès à l'éducation et à la formation dans le domaine des arts pour tous les publics (en particuliers les scolaires), de promouvoir les opportunités de perfectionnement et d'encourager les occasions de partage de connaissances.

Axe 4 - Sensibiliser la population, favoriser la diffusion d'information et promouvoir les services disponibles

Assister les associations culturelles dans la promotion d'évènements et d'activités à caractère culturel et veiller à ce que les activités et les services soient accessibles au plus grand nombre (démocratisation pour les publics défavorisés, handicapés, enfants, personnes âgées, etc...).





SAINTE-ANNE VILLE CULTURELLE, CAPITALE DU GWO KA

La culture d'un peuple c'est ce qui le distingue de tous les autres peuples. Nous le savons. Et parce que nous le savons, à la municipalité de Sainte-Anne nous faisons en sorte que nos us et coutumes. Mès é labitid an nou, ce qui fait de nous ce que nous sommes, soient préser-

vés et transmis aux générations futures. Ceci, afin d'éviter de nous perdre par dilution dans l'universel. Notre culture est essentiellement immatérielle et le GWO KA est avec le créole l'un des deux principaux piliers sur lesquels elle repose. Cette musique naguère décriée, vilipendée même, décrétée « mizik a vyé nèg » est un important marqueur de l'identité guadeloupéenne. GWO KA ka boula Guadloup'. Profondément ancré dans nos traditions, il rythme la vie des

Guadeloupéens. Aujourd'hui il est reconnu comme une vraie musique et inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Plus qu'une victoire sur le passé, c'est à mon sens une exigence pour le futur. Nous avons désormais le devoir de veiller à son dynamisme et à sa transmission. Car. dans ce monde globalisé, où des tentatives de standardisation culturelle se font jour, le combat n'est pas définitivement gagné.

En outre, Sainte-Anne est un haut lieu du GWO KA en Guadeloupe. D'aucuns prétendent même que notre ville serait sa patrie. Sans doute y a-t-il un peu d'exagération dans ce propos. Mais il n'empêche que chacun peut constater qu'à travers le festival de GWO KA qui est trentenaire, des groupes tels Kannida et de nombreuses individualités qui pratiquent toutes ses variantes (bêlê, boulaguel, etc..) Sainte-Anne est incontestablement l'une des villes les plus actives en ce domaine.

C'est pour toutes ces raisons, que notre municipalité a soutenu, soutient et soutiendra toujours les associations, les initiatives dont l'objectif est de défendre, transmettre et pérenniser cette musique qui quelque part, à cause de notre passé douloureux, est inscrite dans nos gênes.

Dunière AGLAS Ajoint au maire en charge des affaires culturelles





SAINTE-ANNE VILLE ANIMÉE, OÙ L'ON SE "SPORTE" BIEN!

Sainte-Anne est une place culturelle forte de la Guadeloupe. De la tradition aux disciplines plus récentes, la ville s'est toujours positionnée comme un moteur de la culture locale. Depuis 2014 c'est un vent nouveau qui souffle sur l'animation de la commune, à travers une véritable politique d'animation du territoire en matière culturelle, sportive et associative. Cette volonté politique se matérialise depuis 2016, par la création d'un pôle animation qui chapote trois directions : la direction des affaires culturelles, la direction des affaires sportives et la direction « vie des quartiers ». Un atout pour les nombreuses associations de la commune.

Impulser une dynamique de territoire en matière d'animations, de manifestations sportives, et qu'elle se tra-

duise au sein des quartiers, est une volonté farouche de Christian Baptiste et de son équipe. Le pôle animation créé en 2016 répond à cette volonté. Ce pôle porte et suit les projets innovants, structurants en matière d'équipements culturels et sportifs toujours avec fil rouge : une démarche de participation citoyenne.

Une centaine d'agents contribuent à cette stratégie de territoire, avec les associations, qui voient dans cette réorganisation un atout pour le développement de leurs actions. De véritables « procédures associatives » sont mises en place pour assister les dirigeants d'associations en termes de subventions, accompagnements de projets voire de référencement et de formation.



> LA POLITIQUE SPORTIVE DE SAINTE-ANNE : 3 QUESTIONS À MARIETTE MANDRET

1 Quelle est la ligne directrice de la politique sportive de Sainte-Anne?

La politique de Sainte-Anne en matière de pratique sportive est claire : il s'agit de favoriser la pratique de toutes les activités sportives. Cela été décliné en trois axes : le sport scolaire, le sport pour tous et aussi le sport associatif...Le sport scolaire s'est considérablement développé grâce à la présence de nos animateurs sportifs diplômés dans nos écoles, l'une de nos réussites se trouve dans la pratique régulière de la natation pour les trois cycles ainsi que les activités nautiques.

Pour sensibiliser les citoyens, la ville de Sainte-Anne organise régulièrement des manifestations à caractère sportif pour inciter notre population à bouger et à être en bonne santé. Par exemple régulièrement il y a des marches, des animations sportives en soirée comme « swé ba tout moun » le vendredi sur la place de la mairie, des activités sportives aussi lors de « VALETTE en mouvement », les matinées sportives pour les enfants pendant les petites vacances scolaires.

La politique sportive s'incarne aussi dans la rénovation des infrastructures et des projets de construction car notre ville manque de lieux pour la pratique du sport. Enfin nous menons une politique de subventions aux associations afin qu'elles puissent se développer et offrir à nos concitovens un panel d'activités riches et variées allant des sports terrestres aux sports nautiques, des sports individuels aux sports collectifs.

Q Quels sont les objectifs visés ?

La finalité de notre politique sportive est une finalité de démocratisation : en effet le sport ne peut pas rester réservé à des champions ou des spécialistes. Il faut que toute une population jeune et moins jeune puisse avoir des activités sportives variées et cela va aussi vers un deuxième objectif qui est celui de la santé publique. Notre territoire est marqué par la prévalence de maladies du type diabète, obésité morbide, maladies cardio-vasculaires... Faire du sport c'est aussi miser sur la bonne santé de l'être humain.

Enfin le sport reflète l'image de la ville. Et les grandes organisations se retrouvent à Sainte-Anne, telles que le TGVT, la Karujet, une étape du tour cycliste de la Guadeloupe, des championnats dans le nautisme, (planche à voile, Kitesurf, etc..)...

3 Quelle place ont les associations dans votre politique sportive?

Pour soutenir nos associations sportives, la ville de Sainte-Anne dispose de plusieurs leviers :

- Une communication fluide est établie entre toutes les associations qui ont les coordonnées des agents qui interviennent dans ce domaine. D'ailleurs notre agenda de l'année avait pour thèmes les artistes et personnalités représentatives de Sainte-Anne, et celui de 2018 porte sur les sportifs originaires de la commune.

- Nous assurons une présence importante lors des

manifestations sportives sur notre territoire

phies sur nos réseaux sociaux. - Nous sommes aussi attentifs avant de prendre des décisions, à écouter l'avis des experts. Pour cela nous organisons des réunions qui nous permettent de recevoir le regard des usagers, des pratiquants experts, des sportifs de haut niveau, des entraîneurs... Cela a été le cas pour la piscine en eau de mer et a conduit à son retrait, car, de l'avis général, le lieu n'était pas approprié.

En quelques mots, la politique sportive de Sainte-Anne se résume à démocratiser, favoriser la diversité des pratiques et concevoir des infrastructures adaptées.

Le chantier est bien entamé mais il reste encore beaucoup de travail : c'est mon but en tant qu'élue en charge du sport.



22





ville-sainteanne.fr







Nous contacter:

Mairie de Sainte-Anne Place Schœlcher 97180 Sainte-Anne

Tél. 05 90 85 48 60 / Fax 05 90 85 48 99

